

Formation à l'exercice de la fonction tutorale

Mis à jour le 29 juin 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Devenir et/ou être tuteur

Public visé

Salariés, responsables d'entreprises, destinés à la fonction tutorale

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Certificat de réalisation

Certification

Non

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable par un questionnaire, puis activité d'émergence des attentes et des représentations au démarrage de la formation.
- Évaluation formative tout au long de la formation.
- Évaluation de satisfaction en fin de formation.
- Évaluation différée entre 3 à 6 mois par questionnaire.
- A l'issue de la formation, un attestat de formation sera délivré à chaque stagiaire.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Pour accompagner le tuteur dans sa mission et donner toutes les chances de réussite aux alternants qu'il aura la tâche de suivre, nous proposons de les former pour mieux transmettre et se positionner dans cette fonction.

Objectifs professionnels

- Être sensibilisé et formé à la fonction de tuteur en l'entreprise.
- Acquérir les outils et méthodes d'accompagnement individuel.

Contenu

Accueil et présentation du parcours

Le contexte du tutorat

Les missions et rôles du tuteur

La réglementation du contrat de professionnalisation, ses spécificités

Accueil et intégration du nouvel arrivant

Les enjeux de l'accueil et de l'intégration

L'organisation de l'accueil et le premier entretien avec le nouvel arrivant

La préparation de l'intégration

La prise en compte des attentes du tuteur

Organisation du parcours de professionnalisation en lien avec l'organisme de formation

Le repérage des activités professionnelles clés du référentiel et leur mise en relation avec les situations de travail en entreprise

L'organisation des étapes d'acquisition des compétences

Le transfert des savoir-faire et les mises en situation

La mise en place du parcours de professionnalisation

Les enjeux et la nature des échanges entre le tuteur et l'organisme de formation

Acquisition des savoir-faire professionnels

Les étapes de l'apprentissage

La formalisation de sa pratique professionnelle et l'analyse de son activité

La définition de situations de travail apprenantes pour transmettre son savoir-faire

L'organisation du poste de travail du tuteur

L'accompagnement du tuteur à devenir un professionnel

Le suivi du parcours de l'alternant et de ses apprentissages

Évaluation des acquis et suivi de la formation

L'évaluation : type, type d'évaluation, démarche, méthodes, indicateurs et outils en fonction des objectifs et moments d'évaluation ;

Les rôles du tuteur, du tuteur et de l'organisme de formation dans le processus d'évaluation.

Conclusion et évaluation de la formation

Modalités pédagogiques

Formation à l'exercice de la fonction tutorale

Oui

La formation se déroulera sur 14 heures :

En présentiel, de préférence 1 jour + 1 pour permettre aux tuteurs, pendant l'intersession, de mettre en œuvre la démarche mais également de collecter différentes situations réelles. Celles-ci seront réinvesties au cours de la 2^{ème} journée et serviront de point d'appui pour le transfert des compétences.

En distanciel, au rythme de l'apprenant, le portail «capstarexpress» est accessible 7j/7 et 24h/24. Un accompagnement technique, pédagogique, administratif et social sera proposé à chaque stagiaire tout au long de son parcours.

Les méthodes utilisées seront à la fois actives et participatives. Elles s'ancreront dans les pratiques et expériences des participants dans leur entreprise.

Chaque séquence de formation alternera des échanges entre participants, des apports méthodologiques, des illustrations, des situations expérimentales, des exercices d'application et des phases de productions.

Un dossier ressources sera remis à chaque participant. Il contiendra des textes méthodologiques et théoriques, des outils de la fonction tutorale ainsi qu'une bibliographie et une webographie.

Profil des intervenants

Formateur-consultant dans le champ du tutorat, de l'accueil et de l'intégration en entreprise

Délais et modalités d'accès

Sur inscription auprès du GIP-FTLV de Nancy-Metz : pauline.schlosser@ac-nancy-metz.fr

Pour les formations en présentiel et en inter-entreprise : effectif minimum : 7 stagiaires, effectif maximum – 12 stagiaires

Financements possibles

Prise en charge possible des frais de formation par votre OPCO

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019